



GUIDE DE COMPETITION



COUPE BMX RACE
MANCHE 2
AIN - RHONE
METROPOLE DE LYON









Compétition

Engagements	3
Réglementation	4
Accueil des pilotes	
Et horaires d'ouverture	5
Les catégories	6
Programme sportif	
Et Récompenses	7

Infos pratiques

Accès/ plan	8
Infos grand publics	9
Espaces Tentes	10
Contacts	11
RIB du Club	12
Partenaires	13
Adresses CD et CR BMX	14

ENGAGEMENTS

Les engagements doivent être effectués par les cluss sur Internet à partir du site de la F.F.C. Auvergne Rhône Alpes suivant la procédure habituelle des engagements en ligne :

La clôture des engagements est fixée au Mercredi 8 juin 2022 à 20H00

Tout(e) pilote* licencié(e) FFC avec une licence en cours de validité peut s'inscrire aux manches de la Coupe ARMdL.

- Les pilotes nationaux pourront participer dans leurs catégories respectives.
- * Les pilotes élites ne peuvent pas participer aux manches de coupes.

Des catégories « Novices » sont créées pour les débutants (Dans les catégories poussin à minime). Les pilotes ayant moins de 2 ans de licence FFC pourront évoluer dans cette catégorie.

Pour les cruisers il est créé 2 catégories, Cruiser A pour les pilotes les plus aguerris et Cruiser B pour tous les autres



MONTANT DES ENGAGEMENTS

Pour une épreuve 20"

9,00 € par pilote

Minimes et +

13,00 € par pilote

Pour une épreuve 24"

Minimes et +

13,00 € par pilote

RÈGLEMENTATION

Comité Phône Métropole de Lyon

RÈGLEMENT DE L'EPREUVE

Le règlement national sera le règlement de référence.

RÈGLEMENT TECHNIQUE

Tout pilote non inscrit ne pourra pas participer aux essais ni prendre le départ de la course. Un contrôle de licence inopiné est susceptible d'être mené en cas de doute avéré par le Président de Jury.

Le vélo et la tenue du pilote devront être conformes au règlement en vigueur. Pour le vélo, celui-ci devra être muni de **plaques frontale et latérale OBLIGATOIRES** de taille et de couleur réglementaire.

Les pédales automatiques sont autorisées pour les catégories ayant droit.



ACCUEIL DES PILOTES

Un point d'accueil sera à votre disposition.

Il permettra de recevoir les pilotes ou leur responsable afin de leur procurer toutes les informations nécessaires quant au déroulement des épreuves.

HORAIRES D'OUVERTURE

* Les horaires sont donnés à titre indicatif. Les horaires définitifs seront communiqués lors de la diffusion du timing de la compétition.

<u>Le vendredi</u> : Site et piste fermés

<u>Le samedi</u> : Site ouvert à partir de 09h00



LES CATÉGORIES



Année 2022

Aillie		2022			
20	Ροι	ıces	Catégorie	Homme	Femme
2017	/	2016	Pré licencié	Χ	Х
2015 /	/	['] 2014	Poussin - Novice	X	Χ
	/		Poussin	X	X
2012	2013 / 2012	2012	Pupille - Novice	X	X
2013	/	2012	Pupille	X	X
2011 /	/	2010	Benjamin - Novice	X	X
	2010	Benjamin	X	X	
2009 /	2000	Minime - Novice	X	X	
	/	/ 2008	Minime	X	X
2007	/	2006	Cadet	X	X
2005	/	1998	Homme 17/24	Χ	
2005	et	avant	Femme 17 et +		Х
1997	et	avant	Homme 25 et +	Χ	

24 Pouces	Catégorie	Homme	Femme
2009 et avant	Minimes et +	Α	
		В	
			Χ



PROGRAMME SPORTIF

Comité Phône
Métropole de Lyon

10h00/11h30 - Essais

10h00/10h45 - BLOC 1 Pré-licencié à Benjamins

et Cruisers

10h45/11h30 - **BLOC 2** *Minimes et +*

11h30/11h45 - Briefing des arbitres

11h45 - Début des courses - 1^{ère} manche

Pause de 45 minutes - Reprise 2^{ème} et 3^{ème} manche puis

phases finales

A l'issue des courses - Remise des récompenses



RÉCOMPENSES COUPE

Le club organisateur prévoit de récompenser son épreuve.

Les 8 (huit) premiers des catégories présentes (y compris les catégories novices) seront récompensés lors de la cérémonie protocolaire

CÉRÉMONIE PROTOCOLAIRE

La cérémonie protocolaire est obligatoire. Les pilotes devront être revêtus de leur tenue de club pour monter sur le podium, tout autre maillot ne doit pas apparaître lors de la cérémonie protocolaire. Les récompenses ne seront pas remises à un tiers.





ACCÉS / PLAN





COORDONNEES GPS

Latitude: 45.873195983001125

Longitude: 4.838480440443157

ATTENTION

Pas de parking privatif au centre de Neuville.

La course se déroulant le samedi, nous ne pouvons plus avoir la moitié de sa surface dans le cadre de l'organisation de notre course.

Merci de prendre en compte
cette information et d'anticiper
votre venue pour pouvoir vous
garer sur les emplacements le
long de la Saône, en toute
tranquillité



INFOS GRAND PUBLIC



SECOURISTES

Une équipe de secouristes sera présente sur le site le jour de la course.

RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE

VERRE DU CLUB (consigne) 1€

COCA	$ \angle $		
ICE TEA		Recharge du verre	1€
OASIS	V		

BIERE PRESSION	2€
CAFE / THE	1€
BOUTEILLE D'EAU 50cl	0,50€
BOUTEILLE D'EAU 1,5L	1€

ANIMATION

Sonorisation musicale.

BOUTIQUE BMX

FRITES ------ 2€ FRITES + SAUCISSE ou MERGUEZ ou STEAK ------ 4,5€ PÂTES Natures ou Sauce Tomate avec ou sans gruyère ------ 2,5€ PÂTES + SAUCISSE ou MERGUEZ ou STEAK avec ou sans gruyère ---- 4,5€ HOT-DOG ------ 2.5€ PART DE GATEAU ------ 1€ CRÊPE AU SUCRE ------ 1.5€ CRÊPE AU NUTELLA ------ 2€ SACHET DE BONBONS ------ 1€ POT DE POP-CORN ------ 1€

Un vendeur CYCLO MONTDOR sera présent le jour de la course pour assurer la vente et la mécanique.

ESPACE TENTES



EMPLACEMENTS TENTES

Un espace sera mis à disposition des clubs derrière la zone des pré-grilles.

Aucune tente sur la plateforme le long de la 1^e ligne ni dans une autre zone de l'enceinte de la piste.





CONTACTS

Président : François PITOIS / f.pitois68@gmail.com

E-mail club: bmx.neuville@outlook.com

Web: www.bmxneuville.com

RIB DU CLUB





RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

Titulaire BMX NEUVILLE

Domiciliation

SG NEUVILLE SUR SAONE (02286) 1 RUE VICTOR HUGO 69250 NEUVILLE-SUR-SAONE

Référence bancaire

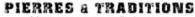
Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	02286	00037260144	37

IBAN: FR76 3000 3022 8600 0372 6014 437

BIC-ADRESSE SWIFT: SOGEFRPP

PARTENAIRES





■ Maçonnerie, pose et taille de pierres ■



Dominique Boy - Tél: 06 28 38 02 91 - dominique.boy73@orange.fr





La Région 👄

Auvergne-Rhône-Alpes



01700 BEYNOST 04 78 88 66 08

8300 BOURGOIN 04 58 55 01 65























Commission Régionale BMX Race 9 rue Edouard Herriot 38300 BOURGOIN JALLIEU

commission.aura.bmx@orange.fr

